



**HAL**  
open science

## Réflexion prospective sur les circuits courts

Gilles Maréchal

► **To cite this version:**

| Gilles Maréchal. Réflexion prospective sur les circuits courts. 2021. hal-03379659

**HAL Id: hal-03379659**

**<https://hal.science/hal-03379659>**

Preprint submitted on 15 Oct 2021

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

# Réflexion prospective sur les circuits courts

*« Il n'y a de vent favorable que pour celui qui sait où il va »  
Sénèque*

*"La prospective est une réflexion pour éclairer  
l'action présente à la lumière des futurs possibles"  
Michel Godet*

*« Le futur n'est pas prédéterminé ; il est donc imprévisible.  
Mais l'anticipation est une nécessité  
pour le construire plutôt que de le subir. »  
Hugues de Jouvenel*

*"Demain est moins à découvrir qu'à inventer."  
Gaston Berger*

Ce document veut présenter quelques avens possibles pour les pratiques alimentaires relocalisées en France. Ils ont été élaborés dans le souci de décrire des situations extrêmement tranchées, en poussant au bout, à la limite de la caricature, des tendances et des jeux d'acteurs que l'on observe aujourd'hui. Par conséquent, les signaux faibles ont été privilégiés.

## Le localisme financiarisé

L'intérêt des consommateurs pour l'origine géographique (du local au national) persiste et se renforce à chaque nouvelle crise alimentaire. Le marketing et la publicité orchestrés par les grandes corporations s'en saisissent. Une multitude de marques et logos sont en compétition pour attirer les acheteurs. Leur nombre maintient le flou sur leur contenu. C'est la localisation de la dernière intervention qui est mise en avant (indépendamment des flux de matières premières ou intermédiaires, par exemple soja dans l'élevage).

Les habitudes d'achat des consommateurs évoluent peu. La fréquentation des zones commerciales en périphérie de villes se maintient, et les commerces traditionnels y déménagent (boulangeries, boucheries, primeurs). Le régime alimentaire reste fortement carné, et les plats préparés industriellement dominent. Le budget alimentaire des ménages stagne autour de 3000 Euros par personne et par an, et son montant dans les dépenses (voisin de 10%) est dépassé par les dépenses d'outils connectés.

Les maladies liées à l'alimentation (maladies cardio-vasculaires, diabète, obésité) atteignent des taux d'une ampleur telle que le système privé d'assurance maladie soit ne couvre plus les risques, soit assoit les cotisations sur des indicateurs de mode de vie. Les catégories pauvres

sont particulièrement touchées et mal couvertes. Les campagnes d'éducation et de prévention sur l'alimentation obtiennent peu de résultats, confrontées aux messages contradictoires de la publicité. Les projets législatifs d'étiquetage simplifié des aliments sont rejetés les uns après les autres. Les corporations définissent avec les autorités des politiques d'ordre curatif (médicaments, chirurgie) avec financement public.

Les inégalités s'accroissent et l'alimentation des ménages pauvres est assurée par des circuits spécifiques, de marché (hard discount) ou para-publics (associations approvisionnées par les produits de rebut).

Face à l'épuisement des ressources énergétiques fossiles, la voie des bio-carburants est privilégiée. Ils entrent en compétition pour l'espace avec les productions alimentaires. L'espace dédié à celle-ci est aussi réduit par les effets du changement climatique. La responsabilité humaine sur celui-ci est niée et les mesures prises relèvent de la géo-ingénierie. L'ensemble fonde un discours qui promeut la recherche de la plus haute productivité à l'hectare, quels qu'en soient les coûts financiers, sociaux et écologiques.

Un paradigme technologique domine (« tout ce qui est techniquement réalisable doit être fait » ; « la réponse à toute question passe d'abord par la technologie ») avec un faible contrôle social et politique. Les nouvelles technologies et les réseaux sociaux s'imposent partout, alimentant les techniques de marketing ciblé.

Les grandes corporations poursuivent leur concentration financière et parviennent à orienter la décision publique : normes sanitaires industrielles, accaparement de terres, alimentation banalisée dans les négociations internationales, traités de libre-échange généralisés.

Des pouvoirs nationaux centralisés et autoritaires cherchent à contenir l'agitation sociale et les migrations, acceptées en fonction des besoins de main d'œuvre en particulier dans l'agriculture. Ils tolèrent des « zones de résistance » (ZAD, bio-vallées, ...) localisées. Celles-ci regroupent des jeunes en quête de nature, d'épanouissement professionnel et « d'authenticité », mais aussi des salariés et entrepreneurs déçus des évolutions du travail (« bullshit jobs », pression managériale, ...).

Seules les grandes métropoles urbaines, toujours plus concentrées, s'organisent en contre-pouvoir. Elles s'assurent du contrôle d'un espace périphérique pour leurs besoins alimentaires et récréatifs. Leur action sur la chaîne alimentaire locale est concentrée sur l'approvisionnement de la restauration collective, dans des unités de taille toujours croissante (centrales d'achat, cuisines centrales). Le reste est laissé à l'initiative privée. Elles maintiennent un urbanisme commercial centré sur des zones périphériques.

Les chambres d'agriculture parviennent à étouffer ou ralentir les projets de transition agro-écologique, par alliance tacite avec les corporations (industries des pesticides, des engrais, des semences). Elles présentent la concentration de la production à vocation locale comme la seule réponse possible aux besoins concentrés des villes. Les « fermes moyennes » disparaissent, au profit d'un côté de grandes unités industrielles, qui contrôlent la majorité de l'espace, mais sont peu nombreuses et peu génératrices d'emploi, et de l'autre de petites exploitations à haute valeur ajoutée, ancrées dans des espaces à haute densité d'initiatives et des réseaux alternatifs. Le cahier des charges de l'agriculture biologique devient de moins en moins exigeant, en particulier sur le lien au sol, et de grandes exploitations biologiques se constituent, avec une main d'œuvre d'immigrés ou de travailleurs détachés avec salaires et conditions sociales du pays d'origine.

Les formes dominantes des circuits courts sont les suivantes

- l'approvisionnement de la restauration collective, pour les collectivités et les entreprises, par des fermes concentrées et spécialisées, avec des cahiers des charges peu

exigeants. Les collectivités leur réservent les ressources foncières attendues.

- la distribution dans les GMS implantées dans de grandes zones commerciales de produits issus de fermes spécialisées, indépendantes dans un premier temps, puis intégrées verticalement en filières sous l'effet d'une concurrence par les prix.
- des artisans installés dans les zones commerciales périphériques proposent des produits tracés pour les repas exceptionnels ou certains produits de base (pain).
- des réseaux d'approvisionnement « ubérisés », activés et dominés par des entreprises financières, sur le modèle par exemple de « la ruche qui dit oui ».
- des espaces de production urbains, de type « fermes verticales » ou hydroponie, fondés sur un contrôle technologique des facteurs, et des investissements financiers massifs.
- des chaînes de restaurants franchisés, possédant des unités de production en agriculture biologique.
- des espaces d'auto-production et jardins urbains à vocation récréative.

De façon totalement déconnectée, des formes alternatives continuent à exister, soutenues par des engagements politiques et sociaux affirmés. Mais leur dynamique est limitée et discréditée par les acteurs dominants. Les formes traditionnelles, de type marché de proximité, subsistent, alimentées notamment par les fermes verticales urbaines.

Les circuits courts sont extrêmement segmentés. L'intégration par l'aval de fermes spécialisées, avec un mode de production industriel et concentré, conduit à une offre d'environ 5% de produits « à image locale » dans le complexe GMS/hard discount. Elle représente avant tout un produit d'appel. Ce complexe contrôle 80 % des achats alimentaires, ce qui représente un flux annuel de l'ordre de 9 milliards d'Euros pour ces produits « à image locale ». A celui-ci s'ajoute 40% du marché-matière de la restauration collective, soit environ 3 milliards d'Euros<sup>1</sup>. L'agriculture biologique reste minoritaire dans ce segment, mais de grandes exploitations concentrées utilisent la baisse croissante des exigences pour se démarquer.

Les producteurs de type alternatif produisent très majoritairement en agriculture biologique ou agro-écologique. Ils livrent à l'ensemble des formes de circuits courts, y compris à certains réseaux de GMS : AMAP, marchés, réseaux type « ruche qui dit oui », points de vente collectifs, commerce de détail, artisans. Le montant des ventes atteint la moitié des 20% du marché alimentaire hors complexe GMS/hard discount, ce qui représente une vingtaine de milliards d'Euros par an pour ce segment.

1 Toutes les estimations économiques données sont fondées sur des données actuelles et donc en Euros constants 2016. Elles sont fondées sur une évaluation des dépenses de consommations alimentaire des Français de 232 milliards d'Euro en 2014. Pour la restauration, ce sont les coûts matière, autrement dit le montant des achats auprès des fournisseurs de denrées, à divers degrés de transformation, qui sont estimés. Ces coûts ne sont pas représentatifs de dépenses totales : ainsi pour les cantines scolaires, quand le coût matière d'un repas se situe majoritairement entre 1,5 et 2 Euros, le coût total (incluant main d'oeuvre, fluides, équipement, investissement) est de l'ordre de 10 Euros.

## La transition conviviale

L'intérêt des consommateurs pour l'origine géographique est l'expression d'un engagement dans une transition écologique. Les motivations associent santé, plaisir gustatif, convivialité, nature, solidarité, ... Les circuits courts constituent le versant commercial de la transition agro-écologique généralisée pour les producteurs, et pour les consommateurs le versant alimentaire d'un changement de conceptions et de pratiques qui s'exprime dans de nombreux champs (culture, produits manufacturés, ...). La relation s'institue sur une base de confiance interpersonnelle plus que sur des marques et logos.

Les habitudes d'achat des consommateurs évoluent fortement. Le gaspillage diminue drastiquement. Des campagnes décentralisées d'éducation alimentaire remportent un grand succès, et s'intègrent dans le système éducatif, où les diététiciens prennent un rôle pédagogique transversal entre disciplines. Le commerce de proximité réinvestit le centre des villes, y compris par les grands groupes (Carrefour Market, Carrefour City). Le régime alimentaire évolue vers plus de protéines d'origine végétale et des produits plus bruts. Le budget alimentaire des ménages reste autour de 15 % des dépenses, une légère progression étant rendue possible par une plus grande sobriété d'autres postes de dépenses. La réduction du gaspillage permet l'achat de produits de qualité, apparemment plus chers à l'unité.

Les évolutions du travail (par exemple réduction effective du temps de travail, revenu universel) permettent aux mangeurs de consacrer du temps à la préparation alimentaire et aux repas en famille.

Les inégalités sont contenues et des systèmes locaux pour l'accès des plus pauvres à des aliments de qualité et locaux sont mis en place avec l'aide des collectivités territoriales. Ils sont intégrés dans un système alimentaire local.

La voie de la sobriété énergétique est privilégiée, y compris dans les systèmes de production agricole. Les besoins d'espace productif sont négociés, avec la diffusion de pratiques alliant forte productivité et faibles niveaux d'intrants et d'émissions (permaculture, agro-écologie, agroforesterie, « organoponicos »). Les sources et effets du changement climatique deviennent un axe majeur des politiques publiques.

La technologie est soumise à délibération et contrôle citoyen. La chaîne alimentaire, associant réflexion et travail manuel, devient une fonction attirante reconnue socialement. Ses métiers s'intègrent dans des parcours professionnels variés où être paysan est une étape dans un itinéraire, et non pas un état.

Les grandes corporations se trouvent confrontées à une harmonisation fiscale et une lutte contre les paradis fiscaux qui les incitent à adopter des stratégies de décentralisation et de réduction d'échelle.

Les organisations internationales revoient leurs objectifs. La FAO, dirigée successivement par des spécialistes cubains et équatoriens de l'agro-écologie, décide de cibler ses interventions sur l'agriculture familiale vivrière. L'approche ville-région pour la sécurité alimentaire présentée à la conférence Habitat III de Quito, en 2016, devient le repère des politiques urbaines.

La Politique Agricole Commune est abandonnée en 2027, après une réforme en 2020 pour plafonner et conditionner les aides. Elle est remplacée par une Politique Alimentaire Commune, croisée avec le FEDER et le FSE, et focalisée sur la satisfaction des besoins alimentaires du continent, sous conditions de conformité culturelle, de justice sociale et d'efficacité environnementale. Les coûts des externalités environnementales sont prises en compte dans les interventions publiques.

Des pouvoirs nationaux ou continentaux autonomes s'imposent de façon démocratique. Ils abandonnent le concept de gouvernance. Ils favorisent l'expérimentation économique et

sociétale, ainsi que les pratiques coopératives inspirées de l'actuelle ESS. Ils s'émancipent de l'influence des grandes corporations.

La décentralisation organise l'équilibre des pouvoirs au sein de régions et d'intercommunalités correspondant à des espaces « vécus », proches des habitudes d'achat alimentaire. Des compétences législatives sont confiées aux échelons décentralisés, notamment en matière de santé publique et de lutte contre la pauvreté. Les collectivités veillent collectivement à une répartition stratégique du foncier pour couvrir leurs besoins alimentaires autant que possible à partir de ressources locales. Des médiateurs alimentaires sont institués aux divers niveaux de gouvernement.

Les chambres d'agriculture sont dissoutes, et le raisonnement par filière restreint aux seules questions où il est efficace. Des chambres alimentaires régionales et des conseils alimentaires locaux, représentatifs de tous les participants à la chaîne alimentaire sont institués. Ils élaborent des Projets Alimentaires Territoriaux considérant le fait alimentaire dans toute sa complexité. Un « écosystème productif » très diversifié, de la micro-exploitation en permaculture jusqu'à la ferme céréalière en agro-écologie, se cristallise.

Les formes dominantes des circuits courts sont les suivantes

- des groupes de citoyens s'assurant de la qualité et des externalités de leur alimentation, inspirés des AMAP et homologues.
- des groupes coopératifs de producteurs renouant avec l'action collective, inspirés des points de vente collectifs, magasins coopératifs et plateformes de groupage-dégroupage des produits.
- des groupes mixtes de citoyens aux fonctions complémentaires dans la chaîne alimentaire, de type alliances producteurs-consommateurs ou ville-campagne s'organisant pour lier approvisionnement et éducation à l'alimentation.
- des formes multiples de points de distribution (marchés traditionnels, paysans, biologiques ou thématiques, espaces de production, jardins, cantines) initiés par les collectivités en réponse à la diversité des habitudes d'approvisionnement des consommateurs.
- des entrepreneurs de transformation (artisans), distribution (logistique), services (traiteurs) formés à la complexité du fait alimentaire et inspirés de l'ESS.
- des commerces généralistes de proximité fondant leur stratégie commerciale sur le rapport qualité/externalités/prix.
- des restaurants, du « routier » jusqu'au chef étoilé, montent des chaînes d'approvisionnement locales, et sont largement relayés par la presse.
- des GMS intégrant et valorisant les produits issus de la relocalisation de l'alimentation, dans un rapport où les producteurs, qui disposent d'une capacité de choix grâce à de multiples canaux de vente, ne sont pas soumis aux décisions unilatérales.
- des formes multiples d'agriculture urbaine, par exemple jardins ouvriers ou partagés, associant fonctions productives, récréatives et pédagogiques.

Sur le plan du budget, l'ensemble des modes de commercialisation en circuits courts (en y incluant les accords avec les artisans et les supérettes locales) atteint le quart des achats alimentaires, soit de l'ordre de 55 milliards d'Euros par an. L'autoproduction et le troc s'ajoutent à ce flux monétarisé. Les ventes de produits issus des circuits courts locaux dans le complexe GMS/hard discount se limitent à 3 milliards d'Euros annuels, montant voisin des ventes à la restauration collective.

## L'alimentation malgré tout

Ce scénario-catastrophe peut être considéré comme relevant d'un horizon plus lointain, pourquoi pas en conséquence de l'écroulement du scénario « localisme financiarisé ». Il s'appuie sur les travaux développés en collapsologie<sup>2</sup>, mais aussi sur des événements concrets : la transition agro-écologique à Cuba après l'effondrement du bloc socialiste, le « retour à la terre » des Grecs pendant la crise économique.

Le fondement du scénario est le délitement simultané de la capacité productive, des ressources environnementales et de l'organisation sociale. Il est l'expression d'une crise majeure de l'ensemble des sociétés, qui alimente une forte conflictualité entre nations, entre régions, entre groupes sociaux. Des oppositions violentes ou des guerres, ouvertes ou larvées, menacent dans l'ensemble du monde. La capacité alimentaire en est un motif régulier, en particulier pour l'eau d'irrigation (conflits entre nations ou régions, entre agriculture et industrie). Des distributions de vivres, suite aux événements climatiques extrêmes, de plus en plus fréquents, virent à l'émeute. Des « milices potagères » sont instituées pour protéger les jardins privés. Des gouvernements autoritaires instituent des rationnements alimentaires sur la base de bons. L'Europe parvient à conserver des gouvernements démocratiques et institue à tous les niveaux de gouvernement des conseils de sécurité alimentaire, inspirés de leur révision au Brésil dans les années 2020.

L'intérêt des consommateurs est surtout de pouvoir continuer à manger dignement, pour un grand nombre d'entre eux. Face à des dépenses alimentaires atteignant 40 % du revenu des ménages (sous l'effet conjugué de la baisse des revenus et de l'augmentation du coût des aliments), l'auto-production et l'auto-consommation deviennent un impératif, sauf pour l'élite. Elles s'organisent à différentes échelles imbriquées : foyer, famille élargie, quartier,... La transformation à la maison devient la règle, les plats préparés à l'extérieur l'exception. Face à la pénurie, la consommation de protéines animales devient rare et réservée à des occasions spéciales.

Dans une économie de rareté, le gaspillage et la spéculation sur les aliments deviennent punis par la loi. Les inégalités face à l'alimentation explosent dans un premier temps, sous l'influence subsistante des anciennes structures économiques et du marché noir. Elles sont ensuite régulées par un système articulé de décisions centralisées pour garantir l'égalité alimentaire et de dispositifs opérationnels locaux, très autonomes (par exemple cercles de maraîchage, unités locales d'engrais organique et biofertilisants,...).

Les corporations mobilisent la recherche pour la production en grande quantité de nutriments à bas coût.

La sobriété énergétique et matérielle devient un impératif, d'autant que l'effondrement écologique attire de nombreux migrants dans les zones tempérées, plus préservées. Une agriculture à intrants 0 et faiblement consommatrice d'énergie (directe ou énergie grise) s'impose par nécessité. Les ressources génétiques adaptées aux conditions locales se généralisent.

De nouveaux modes de gouvernement, où les besoins essentiels des citoyens sont placés au centre sont instaurés progressivement sur les décombres du système politico-administratif précédent.

Les formes dominantes des circuits courts sont les suivantes

- l'auto-production des citoyens dans les jardins ou des micro-exploitations, avec des systèmes d'échanges.

2 Voir par exemple Pablo Servigne et Raphaël Stevens, « comment tout peut s'effondrer Petit manuel de collapsologie à l'usage des générations présentes », Le Seuil, collection anthropocène, 2015

- des espaces de production urbains (jardins partagés, fermes urbaines de production), progressivement mis en place par la reconnaissance des initiatives des mangeurs par les autorités locales.
- des formes multiples de réseaux et de lieux de distribution impliquant une participation active des bénéficiaires (producteurs, consommateurs) inspirés des AMAP, des points de vente collectifs dans les villes.
- des « cantines populaires » proposant une alimentation de base à prix très compétitifs, couplées avec des espaces éducatifs, d'échanges d'expériences, de troc et de semences.
- une généralisation des marchés alimentaires de proximité.
- des entreprises de transformation et distribution qui mutent profondément avec un impératif de sobriété énergétique et de lutte contre le gaspillage.

Le troc et l'auto-production devenant une forme importante de l'approvisionnement, le chiffrage monétaire des flux est hasardeux. En particulier parce que l'effondrement général provoque un profond bouleversement des prix relatifs (l'alimentation devenant un bien plus précieux) et un arrêt du subventionnement opaque de l'agriculture. Celui-ci est en partie remplacé par les fonds d'origine mafieuse. On peut donner comme ordre de grandeur un pourcentage de l'ordre du tiers de la fonction alimentaire. Ce qui, en appliquant les budgets antérieurs à l'éclatement de la crise, représente de l'ordre de 80 milliards d'Euros.